

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/02/2015

Réception par le Prefet : 20/02/2015

Publication : 26/02/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2015-2-6-2

Séance du jeudi 19 février 2015

BP 2015 CADRE DE VIE C05

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne réunie le 27 janvier 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- inscrit pour 2015, au titre du rapport « cadre de vie », 100 000 € en autorisation de programme, 400 000 € en crédits de paiement pour l'investissement, 428 000 € en crédits de fonctionnement et 25 000 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1,
- donne un avis de principe favorable à la poursuite des opérations « jachères fleuries » et « jachères mellifères » en 2015,
- valide la liste des semences (annexe 3)
- valide la convention (annexe 4) et le contrat (annexe 5) relatifs à l'opération « jachères fleuries »,
- valide la convention (annexe 6) et le contrat (annexe 7) relatifs à l'opération « jachères mellifères »,
- donne délégation au Président de la CLIS pour demander les subventions à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) pour les frais de traduction, d'adhésion à l'ANCCLI, la création d'un site Internet, les expertises et pour signer les conventions à intervenir avec l'ASN à ce titre,

- donne délégation à la Commission Permanente pour :
 - examiner et valider les conventions avec l'Agence de Services et de Paiements (ASP) pour le paiement des contrats agri-environnementaux,
 - approuver le paiement des annuités agri-environnementales aux agriculteurs sur la base des justificatifs transmis par l'ASP et/ou la Direction Départementale des Territoires (DDT).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions